

PROCÈS VERBAL

SÉANCE DU JEUDI 23 MAI 2024 – 20H00

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier PECH, Maire.

Convocation du 16 mai 2024

Présents : Didier Pech, Anne-Marie Delbos, Jean-Paul Bernard, Lucienne Fermoy, Charlotte Ince, Stéphanie Cazadiou

Excusé : Marcel Portrat donne procuration à Lucienne Fermoy

Secrétaire de séance Anne-Marie Delbos est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1-Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mars 2024.

Approuvé à l'unanimité

2- Délibérations

- Création du poste d'agent technique pour accroissement temporaire d'activité (Nombre d'heures, fréquence et rémunération) en remplacement de B. Migrand
Le conseil municipal est d'accord pour créer ce poste en attendant de savoir si B. Migrand pourra reprendre ses fonctions. Le poste est créé pour une durée de 6 mois à partir du 17 juin, avec une période d'essai de 1 mois et une durée de 6h par mois (3h tous les 15 jours)
Délibération approuvée à l'unanimité
- Allocation forfaitaire de télétravail (pour les mercredis de Marie-Chantal)
La délibération n'est pas prise car il faut faire des vérifications auprès du CDG sur certaines pièces à produire (certificat de conformité des installations électriques notamment)

3-Questions diverses.

- **Organisation des élections européennes le dimanche 9 juin**
Les élections auront lieu de 8h à 18h le 9 juin.
La pose des panneaux électoraux sera faite le samedi 25 mai.
Le tableau des permanences est mis à jour selon la disponibilité de chacun et sera envoyé dès que finalisé.
- **Rénovation de l'éclairage public** – délibération envoyée à la FDEL
La FDEL a accusé réception de notre demande et nous contactera dans un délai de 3 mois.
- **Proposition d'arrêté pour interdiction de stationnement nocturne des camping-cars et respect de l'arrêté préfectoral concernant l'interdiction d'allumer des feux**
Un panneau de « Interdiction de stationnement pour les camping cars » sera posé dans les semaines qui viennent. D'autre part, des élus ont constaté que les places de parking sont insuffisantes durant l'été. Il est donc décidé d'aménager le parking route de Canteduc en délimitant les places de parking et d'installer un panneau « Parking » pour inciter les visiteurs à utiliser ce parking et non ceux du bourg. Pour le bourg, l'installation d'un panneau « Stationnement réservé aux riverains » sera prévue dès que l'aménagement du parking est terminé
- **Travaux de terrassement pour la citerne incendie**
En cours soumis à la météo

- **Installation des panneaux et balises**
La date prévue est le jeudi 6 juin
 - **Journées citoyennes chemin karstique et réparation du chemin des Bories**
prévu entre le 17 et le 28 juin – à confirmer
 - **Zones ENR**
Les terrains privés seront proposés (S.Cazadiou et JP Bernard)
-

Le prochain Conseil Municipal est prévu le jeudi 27 juin à 20h00.

La séance est levée à 22h00.

Le Maire,

La Secrétaire de Séance,